

Musique à l'image (cinéma, pub, tv, documentaire)

Du 20 mars au 11 avril 2024

70 heures - 10 séances de 7h

9h30 > 13h00 et 14h00 > 17h30

2 100 € HT / stagiaire - Tarif applicable dans le cadre d'une prise en charge par un organisme financeur

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Public / Prérequis

Musicien-ne ayant une pratique instrumentale ou vocale confirmée, des connaissances en composition et arrangement et une pratique de la MAO.

Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

Objectifs

Musique

- Composer sur synopsis.
- Arranger musicalement.
- Orchestrer (instruments, tessitures, gestion des thèmes, illustrations, expressions...).

Image

- Identifier les différentes étapes de l'histoire de la musique de film.
- S'approprier les différentes phases de montage (syntaxique, sémantique, rythmique).
- Établir une corrélation entre musique et narration.

Production

- Utiliser des séquenceurs (sur les logiciels Logic et Ableton).
- Utiliser des samples.
- Utiliser des synthés virtuels et des banques de sons.
- Créer des ambiances et des bruitages.

Studio

- Effectuer une prise de son (techniques, micros, périphériques).
- Mixer.
- Synchroniser.
- Configurer le studio MAO.

Cadre légal et gestion de projet

- S'approprier l'environnement socio-professionnel et juridique (musique, cinéma, télévision, pub, web).
- Identifier les mécanismes de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur.
- Appréhender la gestion du budget de production.
- Identifier les différentes aides, subventions et concours.

Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques, QCM.

Compétences

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable de :

- Concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique, télévisuelle ou multimédia.
- Collaborer avec des équipes de travail pluridisciplinaires.

Intervenants

Sébastien GUÉRIVE : compositeur, arrangeur, musicien/interprète pour le spectacle vivant (concerts, danse, théâtre), formateur MAO.

Cédric Le GUILLERM : compositeur et directeur artistique (films, théâtre, installations).

Ronan MASSON : éditeur musical chez Budde Music France.

Informations complémentaires

Ce module de formation fait partie du parcours de formation intitulé « Développer des activités professionnelles complémentaires à l'activité de musicien-ne » (bloc de compétences 3 du titre de Musicien-ne des Musiques Actuelles).

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : typhaine@trempo.com